

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

D 4 MARS 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0719 618 254

Dénomination

(en entier): Belle and Blush

(en abrégé):

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Albert ler, 155 à 1332 Rixensart

Objet de l'acte : Nomination d'un gérant

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19/02/2019

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité, accepte la nomination de Mr isa Colak, domicillé à Rixensart, à partir du 20/02/2019.

Son mandat sera gratuit.

L'assemblée générale donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la présente décision, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et le présent procès-verbal est soumis à la signature des membres présents.

Justin RONVAUX Mandataire

Déposé en même temps : PV de l'assemblée générale signé et procuration

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).